THINK TANK
ÉTIENNE MARCEL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Prix Étienne Marcel 2022 récompense quatre entreprises et une personnalité emblématiques de l'entrepreneuriat responsable et citoyen

Covid oblige, les éditions 2020 et 2021 du Prix Etienne Marcel n'avaient pu se tenir. L'édition 2022 - la dixième - n'en était que plus attendue.

Paris, le mercredi 29 juin 2022. **A l'invitation de Bernard COHEN-HADAD, Fondateur du Prix et Président du think tank Etienne Marcel, environ 200 personnes se sont réunies au Sénat** pour assister à la remise des prix décernés par le jury présidé par François PERRET, délégué général de Pacte PME.

Quatre entreprises et une personnalité

Créé en 2011, le Prix Etienne Marcel œuvre à la promotion de l'entrepreneuriat responsable et citoyen en France. Pour son fondateur Bernard COHEN-HADAD, "l'entreprise ne saurait en effet être durablement prospère dans une société et dans un monde qui ne le seraient pas aussi. Elle doit par conséquent être utile pour le plus grand nombre".

Cette année, Muller & Cie (Feuquières-en-Vimeu, département de la Somme) représenté par M. Pascal TEURQUETIL et Zeway (Paris) représenté par Mme Stéphanie GOSSET et M. Amaury KORNILOFF sont les deux lauréats ex-æquo du Prix Etienne Marcel 2022. Ces entreprises contribuent au verdissement de l'économie française. La première est spécialisée dans le confort et la rénovation thermique des bâtiments. La seconde facilite la mobilité urbaine responsable en proposant la location de scooters électriques avec batteries amovibles.

La biscuiterie Handi-Gaspi (Vigneux-de-Bretagne, département de la Loire-Atlantique) représentée par Mme Katia TARDY a reçu le Prix Coup de Cœur du Jury. Fondée par trois ingénieures en agroalimentaire, l'entreprise fabrique des biscuits bio avec une trentaine de travailleurs en situation de handicap à partir des invendus de pains biologiques.

PRIX ÉTIENNE MARCEL
2022

La PME Epicery (partout en France) représentée par M. Edouard MORHANGE et Mme Aurélia CETTOUR MEUNIER a reçu le Prix Spécial du Jury. Cette foodtech numérise l'offre de qualité des artisans, commerçants et restaurateurs de proximité afin de faciliter la livraison de leurs produits frais. Elle contribue ainsi à redynamiser les commerces de centre-ville.

Enfin, le nouveau président de la CCI France Alain di CRESCENZO a reçu le Prix d'Honneur du Jury pour son soutien déterminé et durable à la promotion de l'entrepreneuriat responsable.

Un jury d'experts et de praticiens

"***Après deux ans de crise sanitaire sans Prix Etienne Marcel, les membres du jury ont voulu récompenser les entrepreneurs témoignant qu'il existe dans nos territoires de belles TPE-PME*** *performantes et responsables*", souligne François PERRET, Président du jury.

Sous la présidence du Délégué Général de PACTE PME, association dont la mission est de permettre l'émergence d'ETI en facilitant les relations entre PME et grands comptes, le jury 2022 était composé de praticiens et d'experts qui, dans leur vie professionnelle, sont amenés à relever et à traiter les enjeux de l'entrepreneuriat citoyen et responsable : Agnès **BRICARD**, Présidente d'honneur du Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables ; David **CHARLET**, Président de l'ANACOFI ; Bernard **COHEN-HADAD**, Fondateur du Prix Etienne Marcel, Président du think tank Etienne Marcel ; Corinne **DROMER**, Présidente du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) ; Philippe **ÉCRAN**, Administrateur de sociétés, Président de Repex Floor ; Olivier **de LAGARDE**, Rédacteur en chef adjoint à France Info, Président du Press Club de France ; Stéphane **LAYANI**, Président de La Semmaris, Rungis Marché International ; Adeline **MONGRUE**, Directrice nationale d'Entreprendre pour Apprendre ; Jeanne-Marie **PROST**, Présidente de L'Observatoire des délais de paiement ; Jean-Pierre **ROBIN**, Journaliste économique au Figaro.

Répondre aux nouvelles attentes au travail

L'édition 2022 du Prix Etienne Marcel s'est tenue dans un contexte singulier, celui d'une forte évolution des attentes collectives et individuelles vis-à-vis du travail, évolution qui va au-delà des changements de production et de consommation accélérés par la crise sanitaire :

l'aspiration à un modèle économique et social plus durable et inclusif avec un individu en quête de sens au travail et d'utilité sociale ou d'impact.

“*C’est aujourd’hui que se prépare le travail de demain !* *L’année 2022 est l’occasion de nous positionner collectivement sur ces transformations de long terme et sur les voies et les moyens d’accompagner chacun vers le travail de demain*”, relève Bernard COHEN-HADAD, militant de longue date de l’entrepreneuriat citoyen et du rôle des TPE-PME dans la vie des territoires.

“*Les entreprises récompensées par le Prix Etienne Marcel assument ainsi pleinement leur rôle dans la vie sociale* *et ses évolutions en intégrant volontairement à leurs activités commerciales et à leurs relations avec leurs parties prenantes les enjeux du développement durable, de sorte de rester économiquement viable tout en ayant un impact positif sur la société et dans le monde*”, conclut François PERRET.

La 10e édition du Prix Etienne Marcel a réuni mardi 28 juin près de 200 personnes dans les salons du restaurant du Sénat.

Les lauréats de la 10e édition du Prix Etienne Marcel. De gauche à droite :

M. Edouard MORHANGE et Mme Aurélia CETTOUR MEUNIER pour Zeway,

M. Alain di CRESCENZO pour la CCI France,

Mme Katia TARDY pour Handi-Gaspi,

M. Amaury KORNILOFF et Mme Stéphanie GOSSET pour Zeway,

M. Pascal TEURQUETIL pour Muller & Cie.

Bernard COHEN-HADAD, Fondateur du Prix Etienne Marcel et Président du think tank éponyme.

François PERRET, Président du jury du Prix Etienne Marcel 2022 et Délégué général de Pacte PME.

Contact presse : thinktank.etiennemarcel@gmail.com